

Demande de participation à un comité du RRASMQ

Description des comités du RRASMQ

Les comités du RRASMQ sont des instances de réflexion qui alimentent l'équipe de travail, le conseil d'administration (C.A.) et l'assemblée générale des membres sur le plan du fonctionnement et du développement des orientations du Regroupement.

Le comité Pratiques approfondit les réflexions sur l'approche et les pratiques alternatives tant dans les aspects théoriques que pratiques en créant des espaces pour explorer, questionner, approfondir et s'alimenter pour enrichir nos façons d'être et de faire.

Objectifs spécifiques :

- Soutenir le C.A. dans ses réflexions liées au développement des pratiques;
- Proposer des contenus et des activités de formation en fonction des besoins des ressources sur divers thèmes.

Le comité Le Politique détermine les enjeux politiques et les stratégies pour mener à bien les actions collectives afin d'améliorer le réseau alternatif en santé mentale au Québec.

Objectifs spécifiques :

- Soutenir le C.A. dans son mandat politique;
- Contribuer au renforcement du positionnement stratégique du RRASMQ sur le plan politique afin de mobiliser les différents acteurs et actrices.

Le comité Mobilisation constitue une instance de créativité et d'action qui met en place la Journée québécoise de l'Alternative en santé mentale, un événement rassembleur, pour le 10 octobre, dans l'espace public, partout au Québec.

Objectifs spécifiques :

- Développer une thématique et créer une action commune, notamment les outils et les actions ;
- Mobiliser les membres et les différents réseaux et favoriser la participation de toutes les régions ;
- Diffuser l'événement.

Quelques précisions (composition, soutien à la participation, fréquence des rencontres)

Afin d'accomplir leur mandat, les comités doivent s'assurer d'une **composition qui représente la diversité des ressources et des régions**, de même qu'une **participation égalitaire des personnes usagères et des personnes intervenantes**. Toujours dans le but d'élargir cette représentativité, une personne ne peut s'impliquer dans plus d'un comité. Notons qu'un membre de l'équipe de travail et qu'une personne déléguée par le conseil d'administration du RRASMQ participent également à ces comités.

En général, les comités se rencontrent **4 fois par année** pour des réunions d'une journée. Le comité mobilisation se réunit cependant 6 à 8 fois durant l'année. Ses réunions se concentrent davantage entre décembre et avril. Enfin, pour faciliter la participation des membres aux comités de travail, **le RRASMQ rembourse les frais de transport, d'hébergement et de repas**.

Pourquoi participer à un comité du RRASMQ?

Quelques propos recueillis auprès des membres actuels et anciens des comités :

- *C'est très valorisant, on fait bouger des choses!*
- *Ça permet de développer un sens critique.*
- *Ça permet de sentir que l'on contribue à quelque chose.*
- *Ça apporte beaucoup sur le plan personnel et des connaissances.*
- *Ça me donne de l'énergie et des outils pour mener des actions localement.*
- *Il me fait plaisir de partager mon expertise.*
- *Des idées nouvelles, des points de vue différents, des gens intéressants des quatre coins du Québec!*

Demande de participation à un comité du RRASMQ 2020-2021

Nom de la personne :

Choix du comité

- Comité Pratiques
- Comité Le Politique
- Comité Mobilisation

Quelques mots pour motiver votre choix :

Considérations relatives à la participation

1. La participation à un comité est une responsabilité partagée dans laquelle la personne participante (membre ou intervenante) et la ressource s'engagent à contribuer ensemble au RRASMQ.
2. La personne participante est issue d'une ressource membre et entretient des liens avec celle-ci afin de pouvoir alimenter le comité. Elle démontre une volonté de travailler pour un plus grand ensemble, c'est-à-dire le mouvement alternatif en santé mentale au Québec.
3. La ressource membre se doit de soutenir la personne participante à un comité du RRASMQ en assurant, entre autres, la circulation de l'information et des espaces de partage ou de consultation.

Par la présente, nous confirmons avoir lu et compris les modalités de fonctionnement des comités et les considérations à la participation.

Nom de la ressource : _____

Nom de la personne qui souhaite participer à un comité et statut dans la ressource (membre, personne intervenante, etc.)

Nom de la personne responsable de la ressource (personne à la présidence du C.A. ou personne à la direction ou à la coordination)

Note : Veuillez conserver une photocopie de ce document et faire parvenir l'original au RRASMQ au plus tard le 31 octobre 2020.